



## Ville de Puttelage-aux-Lacs

Hôtel de ville    Tél 03 87 09 60 01  
Rue Wilson      Fax 03 87 09 55 04  
Email : [mairie.puttelage@wanadoo.fr](mailto:mairie.puttelage@wanadoo.fr)

Puttelage-aux-Lacs, le 23 mars 2026

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 MARS 2026 – 10h00

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, Mme SADLER Mélanie, M. GABREL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, Mme CHASSILLAN Pamela, M. SOLER ALARCON Johan, Mme VILHEM Isabelle, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. MARTIN Geoffrey, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie

Procurations : M. TABBONE Antoine à Mme FOEGEL Martine

Le vingt deux mars deux mille vingt six, à dix heures, en Mairie de Puttelage-aux-Lacs, se sont réunis les nouveaux élus suite aux convocations adressées le 17 mars 2026, pour l'élection du maire et des adjoints.

A 10 heures 00, la séance est ouverte sous la présidence de M. Claude DECKER, maire sortant.

Le quorum étant atteint, il propose de passer à l'ordre du jour.

M. le Maire donne la présidence de la séance au doyen d'âge : M. Raymond BERG

#### **Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2026**

Le procès-verbal est adopté avec 19 voix pour, 3 contre (M. NEUMANN, Mme MARTINET, Mme MARING) et 1 abstention (M. MULLER)

#### **Désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. M POSTAL Dominique est désigné pour assurer ces fonctions.

#### **1) Installation des Conseillers Municipaux**

Après appel nominal, M. Claude DECKER procède à l'installation dans leurs nouvelles fonctions de Conseillers Municipaux des personnes suivantes :

- |                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1. M. DECKER Claude        | 13. M. SOLER ALARCON Johan  |
| 2. Mme FOEGEL Martine      | 14. Mme VILHEM Isabelle     |
| 3. M. VISCONTI Guy         | 15. M. BERG Raymond         |
| 4. Mme SADLER Mélanie      | 16. Mme BELMAHDI Zohra      |
| 5. M. GABRIEL Alain        | 17. M. TABBONE Antoine      |
| 6. Mme KNOEPLY Corinne     | 18. Mme BRENGEL Jessica     |
| 7. M. TRINKWELL Jean-Marie | 19. M. MARTIN Geoffrey      |
| 8. Mme HENRY Anne-Marie    | 20. M. NEUMANN Jean-Luc     |
| 9. M. POSTAL Dominique     | 21. Mme MARTINET Frédérique |
| 10. Mme JANSEM Myriam      | 22. M. MULLER Grégory       |
| 11. M. SCHNEIDER Pascal    | 23. Mme MARING Stéphanie    |
| 12. Mme CHASSILLAN Pamela  |                             |

## 2) Election du Maire

M. le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire. Après un appel de candidatures où M. Claude Decker se porte candidat, il est procédé au vote.

|  |    |
|--|----|
| Suffrages exprimés :                     | 23 |
| Suffrages obtenus par M. Claude DECKER : | 18 |

M. Claude DECKER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

M. Claude DECKER reprend la présidence.

## 3) Détermination du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'approuver la création de six postes d'adjoints au maire avec 19 voix pour, 4 contre (M. NEUMANN, Mme MARTINET, M. MULLER Mme MARING).

## 4) Election des adjoints

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Le Maire a constaté le dépôt d'une liste conduite par M. Alain GABRIEL

|  |    |
|--|----|
| Suffrages exprimés                                   | 23 |
| Suffrages obtenus par la liste de M. Alain GABRIEL : | 18 |

Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par M. Alain GABRIEL. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

- 1<sup>er</sup> adjoint : M. Alain GABRIEL
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Mme Martine FOEGEL
- 3<sup>ème</sup> adjoint : M. Jean-Marie TRINKWELL
- 4<sup>ème</sup> adjoint : Mme Anne-Marie HENRY
- 5<sup>ème</sup> adjoint : M. Dominique POSTAL
- 6<sup>ème</sup> adjoint : Mme Myriam JANSEM

## 5) Lecture et remise d'une copie de la charte de l' élu local

Le Maire a donné lecture de la charte de l' élu local et a remis une copie à chaque conseiller.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h40

